

missions , sur peine de la vie. Telles personnes mériteroient d'estre chastiez sévèrement, pour enfreindre les ordonnances : mais quoi, dit-on, sont Rochellois, c'est-à-dire très mauvais et désobéissants subjects, où il n'y a point de justice : prenez-les si pouvez et les chastiez, le Roy vous le permet par les commissions qu'il vous donne. Davantage ces meschants larrons qui vont en ce pays subornent les Sauvages, et leurs tiennent des discours de nostre religion, très pernicieux et meschants, pour nous rendre d'autant plus odieux en leur endroit.

Nous apprismes que les sieurs du Pont et Des-chesnes estoient partis de Québec pour aller amont ledit fleuve affin de traiter à une isle devant la rivière des Hiroquois, ayant laissé à Tadoussac deux moyennes barques pour nous attendre, et les dépescher promptement, afin de leur porter marchandises, avant que sçavoir de nos nouvelles; ce qui fut fait ce jour mesme, et en envoyèrent une devant l'autre, que nous retinsmes pour nous en aller à Québec. Nous sceumes la mort de Frère Pacifique, bon religieux, qui estoit très charitable, et celle de la fille de Hebert en travail d'enfant, tout le reste se portoit bien : et pour l'habitation, elle estoit en très mauvais estat, pour avoir diverti les ouvriers à un logement que l'on avoit fait aux Pères Récollets, à demi lieue de l'habitation, sur le bord de la rivière Saint Charles, et deux autres

Les sieurs du Pont et Des-chesnes partis pour aller à Québec.